

## SYNOPTIQUE DES INTENTIONS & INDICATEURS CLÉS



Un **écoquartier** est un quartier urbain qui respecte les principes de développement durable. Il doit réduire au maximum l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale. C'est une nouvelle conception de l'aménagement urbain qui doit s'adapter aux caractéristiques de son territoire. Pour promouvoir ces principes, l'État labellise les quartiers répondant au référentiel de la démarche. L'écoquartier des Orfèvres est en cours d'obtention de l'étape 2 du label (phase réalisation).

- AXE SAÔNE  paysage
- TECTONIQUES  architecture
- TERRE ÉCO  environnement
- SUEZ CONSULTING  voirie, réseaux

### QUATRE AMBITIONS

#### POUR UN QUARTIER MIXTE ET PARTAGÉ

**Mixité de population :** Désenclaver le quartier de la Jacobée, varier l'offre de logements, développer des logements intergénérationnels, mettre en synergie le quartier autour d'un parc à portée communale...

**Mutualisation :** Desservir par des voies partagées, partager le stationnement de l'école avec les visiteurs le week-end, proposer des espaces collectifs (salle commune, studio d'amis, conciergerie de quartier, restaurant scolaire polyvalent...), mettre en commun la chaufferie de l'îlot 6 avec l'école, conjuguer intimité et vie collective.

**Participation et Appropriation :** Exposer, écouter, et réunir tous les acteurs autour d'ateliers citoyens, d'ateliers lycéens, travailler en partenariat avec le centre social (maquette d'appropriation, mobilier, co-construction de nichoirs...), implanter un 1 îlot d'habitat participatif.

### QUELQUES INDICATEURS CLÉ

**160** logements sociaux existants  
**350** nouveaux logements



dont **35** en accession aidée  
dont **20** logements participatifs

**1** groupe scolaire

Gymnase + restaurant scolaire mutualisés

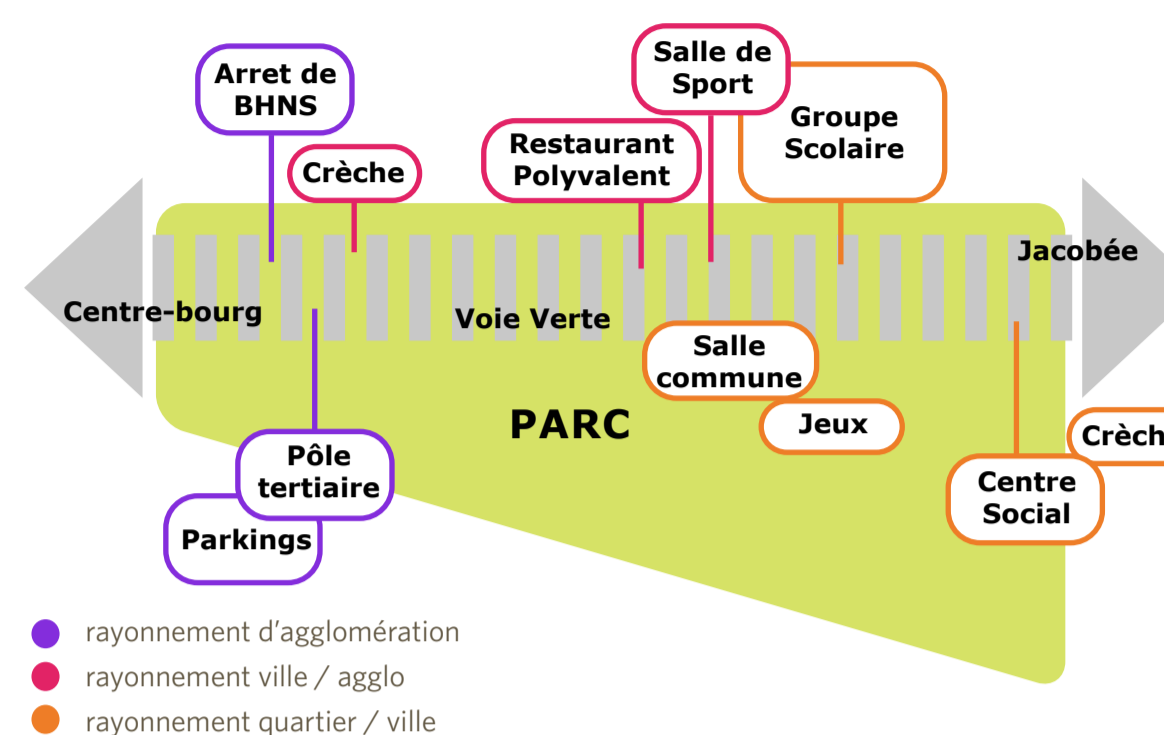
**1** salle commune

**2** crèches

**1** centre social

### PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Temps de parcours 7min / 450m



**Le Parc Urbain :** Comme axe de composition d'attractivité des espaces publics et des équipements pour mettre en synergie les usages et initier les échanges

### PRINCIPES A L'ECHELLE DES ILOTS

**Des lieux collectifs partagés :** salle commune, studio d'hôtes, conciergerie, jardins potagers, cœurs d'îlot, halls...

**Des logements évolutifs et intergénérationnels** BiHOME® crée 2 espaces de vie préservant l'intimité de chacun, accompagnent les besoins et l'évolution de leurs occupants.



Principe BiHOME®

lcade Promotion

#### POUR UN QUARTIER PROCHE DE LA NATURE

**Biodiversité et climat :** Préserver, restaurer et valoriser la diversité végétale, animale et les sols, favoriser l'îlot de fraîcheur.

**Vues et ensoleillement :** Offrir de l'éclairage naturel partout dans les communs, ouvrir les perspectives paysagères pour tous les logements, créer un espace extérieur à vivre en continuité des séjours, garantir le droit au soleil...



**300** arbres plantés

**40** nichoirs à oiseaux ou insectes  
des essences végétales comestibles

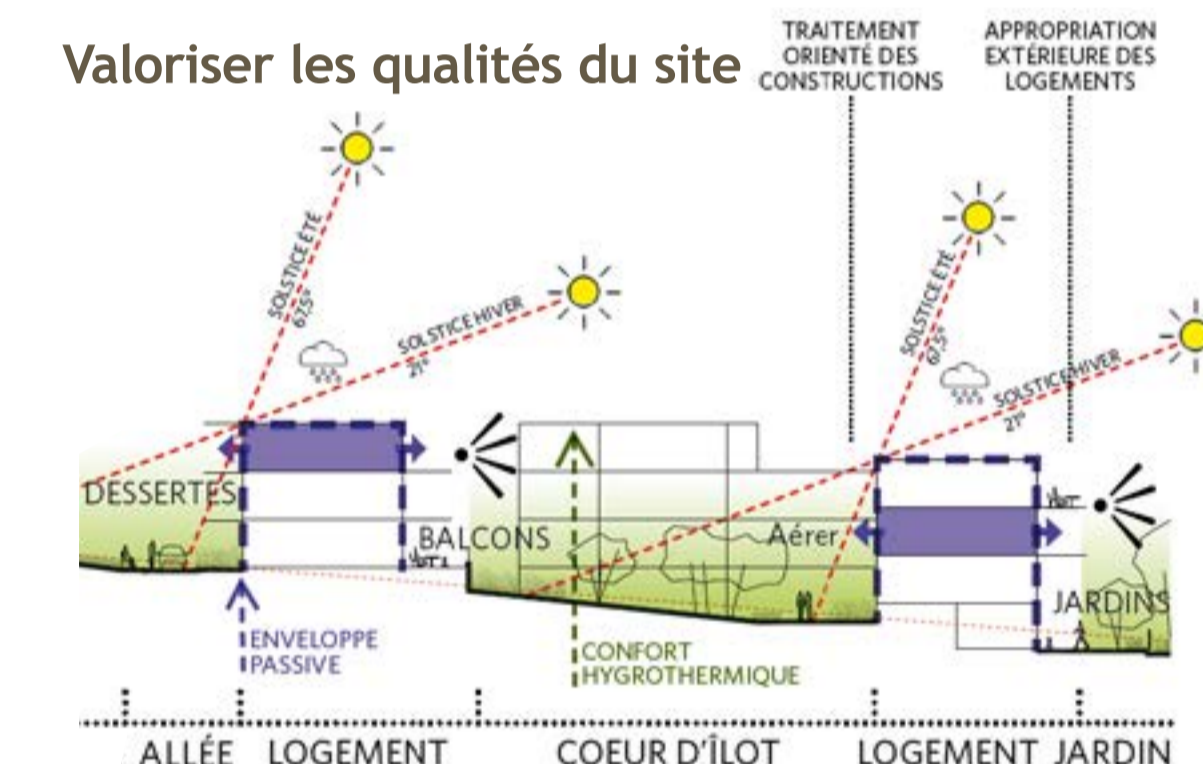
**1** parc urbain

**21 000 m<sup>2</sup>** d'espaces verts publics

**87 m<sup>2</sup>** d'espaces verts par habitant



Vue sud du parc



#### POUR UN QUARTIER DES MOBILITÉS DOUCES

**Marchabilité :** Favoriser la marche grâce à des espaces confortables, par la réduction des distances. Permettre la rencontre et l'échange.

**Modes doux :** Limiter au maximum l'usage de la voiture et rendre les autres modes prioritaires pour apaiser le cadre de vie.

**Multimodal :** Anticiper l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service qui reliera Trévoux à la Part-Dieu



zones 20km/h



**voies partagées**



**1** voie verte en prolongement des chemins modes doux existants

**1** cyclo-bus scolaire

**1** Bus à Haut Niveau de Service

bornes électriques: 2 vélos + 2 voitures

**97%** des stationnements en sous-sol



Vue d'une voie partagée de desserte

**Gestion des stationnements en sous-sol**  
Accessibilité et visibilité des locaux vélos en rdc



Principe - îlot 6  
Xndo architectes Fontanel immobilier

#### POUR UN QUARTIER PRÉSERVANT LES RESSOURCES

**Construire local :** Favoriser les matériaux dont la production est réalisée à moins de 100 km, planter des végétaux issus de pépinières à moins de 50km

**Recycler, réemployer :** Tirer parti des matières et éléments du site, limiter la production de déchets et valoriser le recyclage et le compostage, produire de l'énergie renouvelable

**Matériaux Biosourcés :** 100% des bois sont certifiés, favoriser l'emploi de matériaux ou produits d'origine végétale ou animale (paille, laine, etc...)

**6000 m<sup>3</sup>** de terres réemployées issues des limons du site fertilisés

**92%** des matériaux de démolition recyclés in situ

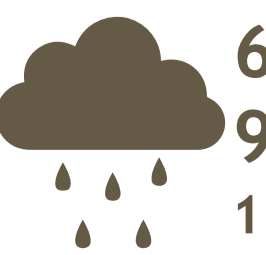
90% en structure de voirie, 2% en mulch végétal

**520 m<sup>2</sup>** de trottoirs en béton recyclé

**935 ml** de conduites en grès

**65%** de surfaces perméables

**95%** de l'eau de pluie infiltrée ou réemployée  
**1 100 ml** de noues



#### Fertiliser les terres du site

- 1 Extraction puis analyse.
- 2 Étalement des terres, apport de matière organique, mélange de terres en provenance d'Arnas.
- 3 Réemploi possible en remplacement des terres végétales habituellement importées.



Adopter la démarche E+ C- (AMI ADEME) : Niveau E4 C2 pour le Groupe Scolaire Niveau E3 C1 pour l'îlot 6 Chaufferie biomasse partagée



Le Groupe Scolaire  
Gallet architectes

Emploi de matériaux biosourcés : murs et planchers caisson bois, isolation paille, enduit torchis à partir de la terre du site, étanchéité caoutchouc